

[Insérer ici l'image institutionnelle
de l'organisation]

Attestation de dépôt d'une demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière

Ce document atteste que vous avez déposé une demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière relativement à l'unité d'évaluation identifiée ci-dessous. Vous êtes invités à le conserver pour vos dossiers.

Nom de la municipalité locale au rôle de laquelle l'unité est inscrite

Exercices financiers auxquels s'applique le rôle

Organisme municipal responsable de l'évaluation ayant dressé le rôle

Renseignement sur la demande de révision

Numéro de la demande

Valeur de l'immeuble

Montant reçu

Date de réception de la demande

Date limite pour répondre

Renseignements sur l'unité d'évaluation

Adresse de l'unité d'évaluation

Cadastre(s) et numéro(s) de lot

Numéro matricule

Prochaines étapes à la suite du dépôt de la demande

Au terme du processus de révision, l'évaluateur vous fournira une réponse écrite dans le délai figurant à la rubrique « Date limite pour répondre » de la présente attestation. L'évaluateur peut proposer une ou des modifications qu'il apporterait au rôle, auquel cas vous disposerez de 30 jours suivant l'expédition de la réponse pour l'accepter. L'évaluateur peut toutefois indiquer qu'il n'a aucune modification à proposer. Par ailleurs, dans les cas prévus par la Loi sur la fiscalité municipale, une modification résultant d'une entente conclue entre l'évaluateur et vous peut être contestée devant le Tribunal administratif du Québec par d'autres personnes directement concernées par l'effet de la modification.